

Jules Falquet

Femmes de ménage, loueuses d'utérus, travailleuses du sexe et travailleuses du care

Le « dés-amalgamage conjugal » en contexte néolibéral : libération ou nouvelles formes d'appropriation ?

Ma communication analysera les nouvelles modalités néolibérales du travail des femmes. Aujourd'hui, divers discours prônent comme une avancée la « professionnalisation » des activités domestiques, procréatives, de care et sexuelles traditionnellement dévolues aux femmes. Il s'agirait pour elles d'une possibilité de se libérer de l'appropriation individuelle dans l'institution familiale, grâce à une entrée —même partielle— sur le marché du travail. Je me demanderai ici à l'inverse, dans la perspective de Guillaumin (1992), s'il ne s'agit pas plutôt de nouvelles formes d'appropriation (collective) des femmes —et si oui, de quelles femmes au juste, et comment ?

Ehrenreich et Hochschild ont mis en évidence l'apparition des « femmes globales » de la mondialisation néolibérale : les bonnes d'enfants, les femmes de ménage et les « travailleuses du sexe » (2003). Le concept d'« amalgame conjugal » de Tabet (2004) éclaire les liens entre ces activités. Il réunit un ensemble d'activités que les épouses fournissent en bloc et sans mesure à l'époux en échange d'un entretien en nature —travail domestique, procréatif, sexuel et émotionnel. Après avoir analysé la procréation comme un travail (1985), Tabet a pris pour exemple certaines travailleuses du sexe (2004), comme une autre possibilité du dés-amalgamage conjugal. Juteau et Laurin (1988) ont montré dans le contexte québécois des années 80, comment les transformations libérales ont conduit un ensemble de femmes, sortant ou non par ailleurs de l'institution conjugale, à « dés-amalgamer » certaines activités et à les monnayer.

Je propose d'abord d'analyser dans une perspective d'imbrication des rapports sociaux de sexe, « race » et classe, « qui » pratique le désamalgamage et dans quelles conditions. La plupart de ces prestations désamalgamées sont en effet fournies à très bas prix par des femmes qui n'ont guère d'alternative. Le poids des travailleuses racialisées, prolétarisées, migrantes illégales ou des travailleuses de pays du Sud exerçant « à distance » (loueuses d'utérus transnationales, cyber-travailleuses du sexe par exemple), attire l'attention sur la question des conditions légales d'exercice de ces activités, et le statut légal (situation migratoire et citoyenneté) des personnes qui les exercent. Je proposerai pour finir, inspirée par l'expression « forced to care » d'Evelyn Nakano Glenn (1992), une première esquisse des institutions, des lois et des violences spécifiques qui sont nécessaires, se créent ou se renforcent pour imposer à certains segments de la population mondiale, la réalisation de ces activités.

- Ehrenreich, Barbara ; Russel Hochschild, Arlie. 2003. *Global Woman : Nannies, Maids and*

Sex Workers in the New Economy. New York. Metropolitan Books.

- Guillaumin, Colette. 1992 [1978]. *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de Nature*. Paris : Côté-femmes.
- Juteau, Danielle ; Laurin, Nicole. 1988. « L'évolution des formes d'appropriation des femmes : des religieuses aux 'mères porteuses' ». *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*. Vol 25, n°2. Pp 183-207.
- Nakano Glenn, Evelyn. 1992. « From servitude to service : historical continuities in the racial division of paid reproductive labor », *Signs*, n° 18. Pp. 1-43.
- Tabet, Paola. 2004. *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. Paris. L'harmattan. 207 p.